



## SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE



# RELEVE DES DELIBERATIONS

REUNION DE BUREAU

16/10/2023

## **REUNION DE BUREAU DU 16 OCTOBRE 2023**

### **Ressources Humaines :**

- Délibération n° 16102023/B01 : création d'un emploi non permanent pour mener à bien un projet ou une opération identifiée Assistant Administratif suivi du patrimoine
- Délibération n° 16102023/B02 : Colis de Noel
- Délibération n° 16102023/B03 : Mandat spécial donné aux élus pour les déplacements lors des évènements : Salon des Maires, Méthamorphose et Colloque éclairage public

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

*siège du S.I.E.C.F. : Mairie d'HAZEBROUCK - Boîte Postale 70189 - 59524 HAZEBROUCK  
téléphone 03.28.43.44.45. @ : siecf@ville-hazebrouck.fr  
www.siecf.fr*

## BUREAU SYNDICAL DU 16 OCTOBRE 2023

### DELIBERATION N° 16102023/B01 - RESSOURCES HUMAINES - Délibération portant création d'un emploi non permanent pour mener à bien un projet ou une opération identifiée

#### Assistant Administratif suivi du patrimoine

(en application des articles L.332-24, 332-25 et 332-26 du code général de la fonction publique)

Le 16 octobre 2023 à 17h30, le Bureau du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni dans les locaux du SIECF, 30 rue Warein à Hazebrouck, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du SIECF.

Date de la convocation : 26/09/2023

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 26

Présents : 18

Pouvoir : 0

Votants : 18

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
DECOOL Michel	CAPPELLE-BROUCK	Président	X			
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	1 <sup>er</sup> Vice-Président	X			
MAMETZ Danielle	BOESEGHEM	2 <sup>ème</sup> Vice-Présidente	X			
TURPIN Edmond	LA GORGUE	3 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	4 <sup>ème</sup> Vice-Présidente				X
DELVA Hervé	HAZEBROUCK	5 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DELASSUS Christian	LEDRINGHEM	6 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DEBERT Jean-Luc	OUDZEELLE	7 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DUYCK Joël	MERVILLE	8 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
MEURILLON Franck	NIEPPE	9 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
VERMERSCH Jérôme	HONDSCHOOTE	10 <sup>ème</sup> Vice-Président			X	
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	11 <sup>ème</sup> Vice-Président			X	
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	12 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DEVILLEZ Arnaud	BAILLEUL	13 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
VANPOUILLE Laurent	BOLLEZEELE	14 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
SCHRICKE Jean-Luc	CAESTRE	Membre du Bureau	X			
WALBROU Dominique	LE DOULIEU	Membre du Bureau	X			
VANMAELE Danielle	MERCKEGHEM	Membre du Bureau				X
DIEUSAERT Stéphane	OXELAERE	Membre du Bureau				X
STAELEN Edith	STEEVENOORDE	Membre du Bureau	X			
TOULY Jessica	BERGUES	Membre du Bureau				X
MAZIERES Mark	STEENWERCK	Membre du Bureau	X			
ROYAL Aurélien	GODEWAERSVELDE	Membre du Bureau			X	
PETITPREZ Sylvain	NEUF BERQUIN	Membre du Bureau	X			
LAUWERIE Patrice	WALLON CAPPEL	Membre du Bureau				X
RAMAUT Henri	EECKE	Membre du Bureau	X			

Secrétaire de séance : M Sylvain Petitprez

**DELIBERATION N° 16102023/B01 - RESSOURCES HUMAINES - Délibération portant création d'un emploi non permanent pour mener à bien un projet ou une opération identifiée**

**Assistant Administratif suivi du patrimoine**

(en application des articles L.332-24, 332-25 et 332-26 du code général de la fonction publique)

**Exposé et proposition :**

Vu la délibération du Comité syndical en date du 31 juillet 2020 donnant délégation au bureau pour traiter des questions de ressources humaines,

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L.332-24, 332-25 et 332-26 ; Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour mener à bien un projet ou une opération identifiée à savoir : Dans le cadre du Règlement Budgétaire et Financier (RBF) adopté par le SIECF Territoire d'Energie Flandre et applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 ; et notamment le titre 4 « gestion du patrimoine », mise à jour de l'inventaire comptable de la collectivité pour l'ensemble des biens acquis et mis en concession.

Il est proposé au bureau syndical :

La création à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 d'un emploi non permanent d'Assistant administratif suivi du patrimoine, contractuel relevant de la catégorie hiérarchique C à temps complet.

Cet emploi non permanent est créé pour mener à bien un projet ou une opération identifiée, à savoir : Dans le cadre du Règlement Budgétaire et Financier (RBF) adopté par le SIECF Territoire d'Energie Flandre et applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 ; et notamment le titre 4 « gestion du patrimoine », mise à jour de l'inventaire comptable de la collectivité pour l'ensemble des biens acquis et mis en concession. Il sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 12 mois allant du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024 inclus.

Le contrat peut être renouvelé par reconduction expresse dans la limite d'une durée totale de 6 ans.

Le contrat prendra fin :

- soit avec la réalisation de l'objet pour lequel il a été conclu,
- soit si le projet ou l'opération pour lequel il a été conclu ne peut pas se réaliser.

L'agent devra justifier d'un diplôme ou d'une formation en secrétariat, accueil du public ou tout autre formation bureautique et d'une première expérience réussie en collectivité.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement.

Le recrutement de l'agent contractuel sera prononcé à l'issue d'une procédure de recrutement prévue par les décrets n°2019-1414 du 19 décembre 2019 et n°88-145 du 15 février 1988, ceci afin de garantir l'égal accès aux emplois publics.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

**Adoption :**

La proposition est adoptée à l'unanimité

***Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus***

*La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité.*

**Le Secrétaire de séance,  
Sylvain PETITPREZ**

**Le Président du SIECF Territoire d'énergie Flandre,  
Michel DECOOL**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent leur publication*

Signature numérique  
de MICHEL DECOOL  
Le 31/10/2023 à  
16:28:23 CET  
SI D ENERGIE DES  
COMMUNES DE  
FLANDRE

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	<b>16102023_B01</b>
Objet :	<b>Ressources Humaines : Création emploi non permanent pour mener à bien un projet ou une opération identifiée - Assistant Administratif suivi du patrimoine</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-10-16 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	4.2 - Personnel contractuel
Identifiant unique :	059-200036895-20231016-16102023_B01-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-200036895-20231016-16102023_B01-DE-1-1_0.xml	text/xml	980 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : D_lib N_16102023 B01 _ contrat de projet assistante patrimoine sign_e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20231016-16102023_B01-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	271.8 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	2 novembre 2023 à 12h11min28s	Dépôt initial
En attente de transmission	2 novembre 2023 à 12h11min30s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	2 novembre 2023 à 12h15min33s	Transmis au MI
Acquittement reçu	2 novembre 2023 à 12h15min49s	Reçu par le MI le 2023-11-02

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

siège du S.I.E.C.F. : Mairie d'HAZEBROUCK - Boîte Postale 70189 - 59524 HAZEBROUCK  
 téléphone 03.28.43.44.45. @ : siecf@ville-hazebrouck.fr  
[www.siecf.fr](http://www.siecf.fr)

## BUREAU SYNDICAL DU 16 OCTOBRE 2023 DELIBERATION N° 16102023/B02 - RESSOURCES HUMAINES - Colis de Noel

Le 16 octobre 2023 à 17h30, le Bureau du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni dans les locaux du SIECF, 30 rue Warein à Hazebrouck, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du SIECF.

Date de la convocation : 26/09/2023

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 26

Présents : 18

Pouvoir : 0

Votants : 18

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
DECOOL Michel	CAPPELLE-BROUCK	Président	X			
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	1 <sup>er</sup> Vice-Président	X			
MAMETZ Danielle	BOESEGHEM	2 <sup>ème</sup> Vice-Présidente	X			
TURPIN Edmond	LA GORGUE	3 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	4 <sup>ème</sup> Vice-Présidente				X
DELVA Hervé	HAZEBROUCK	5 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DELASSUS Christian	LEDRINGHEM	6 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DEBERT Jean-Luc	OUDZEELLE	7 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DUYCK Joël	MERVILLE	8 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
MEURILLON Franck	NIEPPE	9 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
VERMERSCH Jérôme	HONDSCHOOTE	10 <sup>ème</sup> Vice-Président			X	
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	11 <sup>ème</sup> Vice-Président			X	
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	12 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DEVILLEZ Arnaud	BAILLEUL	13 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
VANPOUILLE Laurent	BOLLEZEELE	14 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
SCHRICKE Jean-Luc	CAESTRE	Membre du Bureau	X			
WALBROU Dominique	LE DOULIEU	Membre du Bureau	X			
VANMAELE Danielle	MERCKEGHEM	Membre du Bureau				X
DIEUSAERT Stéphane	OXELAERE	Membre du Bureau				X
STAELEN Edith	STEENVOORDE	Membre du Bureau	X			
TOULY Jessica	BERGUES	Membre du Bureau				X
MAZIERES Mark	STEEENWERCK	Membre du Bureau	X			
ROYAL Aurélien	GODEWAERSVELDE	Membre du Bureau			X	
PETITPREZ Sylvain	NEUF BERQUIN	Membre du Bureau	X			
LAUWERIE Patrice	WALLON CAPPEL	Membre du Bureau				X
RAMAUT Henri	EECKE	Membre du Bureau	X			

Secrétaire de séance : M Sylvain Petitprez

## **DELIBERATION N° 16102023/B02 - RESSOURCES HUMAINES - Colis de Noel**

### **Exposé et proposition :**

Vu la délibération du Comité syndical en date du 31 juillet 2020 donnant délégation au bureau pour traiter des questions de ressources humaines,

Il est proposé au bureau syndical : l'attribution d'un colis de Noel d'un montant de 45.63 € pour les agents en poste au 1<sup>er</sup> décembre 2023.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

### **Adoption :**

La proposition est adoptée à l'unanimité

***Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus***

*La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité.*

**Le Secrétaire de séance,  
Sylvain PETITPREZ**

**Le Président du SIECF Territoire d'énergie Flandre,  
Michel DECOOL**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent leur publication*

Signature numérique  
de MICHEL DECOOL  
Le 31/10/2023 à  
16:28:34 CET  
SI D ENERGIE DES  
COMMUNES DE  
FLANDRE

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre  
 Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	<b>16102023_B02</b>
Objet :	<b>Ressources Humaines : Colis de Noël</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-10-16 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	4.1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
Identifiant unique :	059-200036895-20231016-16102023_B02-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b>	text/xml	861 o
Nom métier : 059-200036895-20231016-16102023_B02-DE-1-1_0.xml		
<b>Document principal (Délibération)</b>	application/pdf	249.9 Ko
Nom original : D_lib N_16102023 B02 _ colis de noel sign_e.pdf		
Nom métier :		
99_DE-059-200036895-20231016-16102023_B02-DE-1-1_1.pdf		

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	2 novembre 2023 à 12h14min37s	Dépôt initial
En attente de transmission	2 novembre 2023 à 12h14min39s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	2 novembre 2023 à 12h16min52s	Transmis au MI
Acquittement reçu	2 novembre 2023 à 12h17min00s	Reçu par le MI le 2023-11-02

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

**siège du S.I.E.C.F. : Mairie d'HAZEBROUCK - Boîte Postale 70189 - 59524 HAZEBROUCK**  
**téléphone 03.28.43.44.45. @ : siecf@ville-hazebrouck.fr**  
**www.siecf.fr**

## BUREAU SYNDICAL DU 16 OCTOBRE 2023

### DELIBERATION N° 16102023/B03 - Mandat spécial donné aux élus pour les déplacements lors des évènements : Salon des Maires, Méthamorphose et Colloque éclairage public

Le 16 octobre 2023 à 17h30, le Bureau du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni dans les locaux du SIECF, 30 rue Warein à Hazebrouck, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du SIECF.

Date de la convocation : 26/09/2023

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 26

Présents : 18

Pouvoir : 0

Votants : 18

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
DECOOL Michel	CAPPELLE-BROUCK	Président	X			
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	1 <sup>er</sup> Vice-Président	X			
MAMETZ Danielle	BOESEGHEM	2 <sup>ème</sup> Vice-Présidente	X			
TURPIN Edmond	LA GORGUE	3 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	4 <sup>ème</sup> Vice-Présidente				X
DELVA Hervé	HAZEBROUCK	5 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DELASSUS Christian	LEDRINGHEM	6 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DEBERT Jean-Luc	OUDZEELLE	7 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DUYCK Joël	MERVILLE	8 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
MEURILLON Franck	NIEPPE	9 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
VERMERSCH Jérôme	HONDSCHOOTE	10 <sup>ème</sup> Vice-Président			X	
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	11 <sup>ème</sup> Vice-Président			X	
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	12 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DEVILLEZ Arnaud	BAILLEUL	13 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
VANPOUILLE Laurent	BOLLEZEELE	14 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
SCHRICKE Jean-Luc	CAESTRE	Membre du Bureau	X			
WALBROU Dominique	LE DOULIEU	Membre du Bureau	X			
VANMAELE Danielle	MERCKEGHEM	Membre du Bureau				X
DIEUSAERT Stéphane	OXELAERE	Membre du Bureau				X
STAELEN Edith	STEENVOORDE	Membre du Bureau	X			
TOULY Jessica	BERGUES	Membre du Bureau				X
MAZIERES Mark	STEENWERCK	Membre du Bureau	X			
ROYAL Aurélien	GODEWAERSVELDE	Membre du Bureau			X	
PETITPREZ Sylvain	NEUF BERQUIN	Membre du Bureau	X			
LAUWERIE Patrice	WALLON CAPPEL	Membre du Bureau				X
RAMAUT Henri	EECKE	Membre du Bureau	X			

Secrétaire de séance : M Sylvain Petitprez

## **DELIBERATION N° 16102023/B03 - Mandat spécial donné aux élus pour les déplacements lors des évènements : Salon des Maires, Méthamorphose et Colloque éclairage public**

### **Exposé et proposition :**

Vu l'article L.2123-18 du CGCT et R 2123-22-1 du CGCT,

Vu la délibération du Comité syndical du 31 juillet 2020 donnant délégation au Bureau syndical pour déterminer le cadre et les modalités de remboursement des mandats spéciaux,

Considérant que le SIECF TE FLANDRE est membre de la FNCCR, au titre des compétences AOD électricité, AOD gaz, efficacité énergétique et éclairage public,

Considérant que dans le cadre du Salon des Maires de France, la FNCCR organise une table ronde précarité énergétique le 21 novembre 2023 à Paris,

Considérant que le SIECF TE FLANDRE va signer la convention avec ENEDIS relative au projet d'autoconsommation collective à Neuf-Berquin,

Considérant que dans le cadre de l'accompagnement au développement des gaz verts, le Comité Régional CORBI organise l'événement Méthamorphose le 7 décembre 2023 à Gosnay,

Considérant que la FNCCR organise un colloque éclairage public le 7 décembre 2023 à Paris

Monsieur le Président propose :

- Qu'il soit donné mandat spécial à :

Hervé Delva, Fabrice Lamiaux, Jean-Luc Cleenewerck, Jean-Luc Debert, Rodrigue Bournonville, Sylvain Petitprez, Serge Ollivier pour représenter le SIECF TE FLANDRE au Salon des Maires organisé à Paris du 21 au 23 novembre 2023,

Jérôme Vermerch pour représenter le SIECF TE FLANDRE au Colloque éclairage public organisé par la FNCCR à Paris le 7 décembre 2023,

Michel Decool, Franck Meurillon, Jean-Luc Cleenewerck et Hervé Delva pour représenter le SIECF TE FLANDRE à Méthamorphose organisé par le Comité Régional CORBI à Gosnay le 7 décembre 2023,

- Que les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration soient pris en charge par le SIECF TE FLANDRE soit par paiement direct au prestataire, soit par remboursement à posteriori pour les frais engagés sur place et non réglés directement au prestataire (sur présentation d'un justificatif),
- Il est précisé que les crédits afférents sont inscrits au BP 2023

## Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité

**Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus**

*La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité.*

**Le Secrétaire de séance,  
Sylvain PETITPREZ**

**Le Président du SIECF Territoire d'énergie Flandre,  
Michel DECOOL**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent leur publication*

Signature numérique  
de MICHEL DECOOL  
Le 16/11/2023 à  
09:04:29 CET  
SI D ENERGIE DES  
COMMUNES DE  
FLANDRE

Signature numérique  
de MICHEL DECOOL  
Le 16/11/2023 à  
09:03:12 CET  
SI D ENERGIE DES  
COMMUNES DE  
FLANDRE

Signature numérique de  
SYLVAIN PETITPREZ  
Le 15/11/2023 à  
15:55:15 CET  
SI D ENERGIE DES  
COMMUNES DE  
FLANDRE

## Bordereau d'acquittement de transaction

| Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre  
| Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	<b>16102023_B03</b>
Objet :	<b>Mandat Spécial donné aux élus pour les déplacements lors des évènements : Salon des Maires, Méthamorphose et Colloque éclairage public</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-10-16 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.6 - Exercice des mandats locaux
Identifiant unique :	059-200036895-20231016-16102023_B03-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-200036895-20231016-16102023_B03-DE-1-1_0.xml	text/xml	960 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : D_lib N_16102023 B03 _ mandat sp_cial sign_e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20231016-16102023_B03-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	291 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 novembre 2023 à 15h03min44s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 novembre 2023 à 15h04min34s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 novembre 2023 à 15h04min51s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 novembre 2023 à 15h04min57s	Reçu par le MI le 2023-11-17